

	VACANCE DE POSTE	
	Un(e) Maître(sse) de conférences (MCF) Section CNU 32 <i>Discipline Chimie organique, minérale, industrielle</i>	
	<u>Date de prise de fonction</u> 1 ^{er} février 2020	<u>Mode de recrutement</u> Délégation <i>(réservé aux enseignants-chercheurs titulaires)</i>

Officiellement née le 31 mai 1999, l'UNC est une jeune université. L'établissement présente l'originalité d'être une université française et européenne au service du développement de la Nouvelle-Calédonie et au-delà, de la région océanienne. Elle assure une présence de la France dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche et participe au rayonnement de la francophonie dans la région. La formation à l'UNC s'inscrit dans le système européen LMD qui garantit la qualité de l'enseignement dispensé selon un standard partagé par l'ensemble des universités de l'Espace européen.

L'UNC est composée de trois départements de formation, d'une école doctorale, d'une ESPE, d'un IUT, d'un service de la formation continue. Elle compte trois mille étudiants, une centaine d'enseignants-chercheurs et enseignants, un peu moins d'une centaine de personnels administratifs et des bibliothèques, plusieurs équipes de recherche labélisées ou en émergence.

Profil recherché :

Chimie des Substances Naturelles. Etude des métabolites secondaires issus des végétaux.

Activités d'enseignements :

Le(La) maître(sse) de conférences participera aux enseignements de la chimie, des formations du Département des Sciences et Techniques. Le(La) maître(sse) de conférences devra avoir une formation en chimie physique, thermochimie, réactions en solution, chimie analytique et en phytochimie.

Activités de recherche :

La personne recrutée développera ses activités de recherche au sein de l'Institut des Sciences Exactes et Appliquées (ISEA) de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

L'axe principal de recherche de cette équipe est l'étude des plantes productrices de métabolites bioactifs.

Le(La) candidat(e) devra avoir des connaissances approfondies dans le domaine des substances naturelles issues de la biodiversité végétale, ainsi que dans le domaine de la phytochimie et de la pharmacochimie des substances naturelles. Le(La) maître(sse) de conférences développera une démarche phytochimique de caractérisation des métabolites secondaires des végétaux.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV et copies du dernier arrêté d'affectation, de la dernière promotion et de la pièce d'identité) sont à envoyer par voie électronique à la direction des ressources humaines de l'Université de la Nouvelle-Calédonie : recrutement@unc.nc

au plus tard le 30 septembre 2019

Contacts utiles :

Michaël MEYER, directeur de composante : michael.meyer@unc.nc

Peggy GUNKEL-GRILLON, directrice du laboratoire ISEA : peggy.gunkel@unc.nc

Mohammed NOUR, référent disciplinaire : mohammed.nour@unc.nc

Christine NEYRAT, pôle enseignants et enseignants-chercheurs : christine.neyrat@unc.nc

Note en ce qui concerne la délégation

Les affectations ouvrent droit aux dispositions des décrets relatifs

- à la durée de séjour (décret 96-1026) ;
- à l'indemnité d'éloignement (décret 96-1028), ***sous réserve d'avoir accompli une période de services de deux ans au moins en dehors de toute collectivité ouvrant droit au bénéfice de cette indemnité ;***
- aux frais de changement de résidence à hauteur de 100% (décret 98-844 article 26), ***sous réserve que le changement de résidence intervient sur demande de l'agent qui doit remplir une condition de durée de services d'au moins quatre années.***

L'agent affecté dans un territoire d'outre-mer ou à Mayotte pour une durée de séjour réglementée ne peut prétendre à la prise en charge de ses frais de changement de résidence, qu'au terme de son séjour accompli dans les conditions prévues respectivement par le décret n° 96-1026 du 26 novembre 1996 susvisés.
